

COMMENT DEMANDER UNE INTERVENTION ?

1

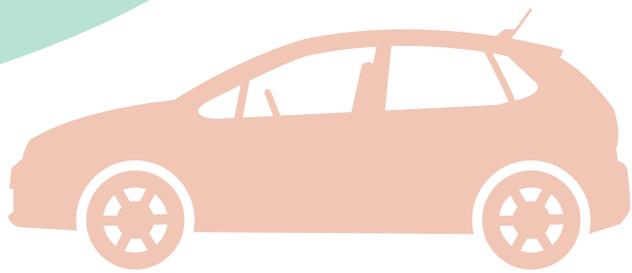
Vérifier l'éligibilité du potentiel bénéficiaire.

2

Télécharger la fiche de demande d'intervention sur le site internet : emr24.fr.

3

Envoyer votre fiche de demande à l'équipe !



QUI PEUT NOUS CONTACTER ?

Les services hospitaliers
Les professionnels de santé libéraux
Les structures médico-sociales
Les réseaux de santé de Dordogne

Si vous êtes un particulier, parlez-en à l'un de vos soignants (infirmière, médecin...)

Route Simone Veil
24420 Antonne-et-Trigonant

06 02 10 06 09

contact@emr24.fr



ÉQUIPE MOBILE DE RÉADAPTATION

EMR 24



Apprendre à améliorer la vie des patients plus qu'à soigner leur pathologie.



ÉQUIPE MOBILE DE RÉADAPTATION 24

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe mobile pluridisciplinaire spécialisée dans la **réadaptation** composée de :

- Médecins de Médecine physique et de Réadaptation;
- Ergothérapeute;
- Psychologue spécialisé en neuropsychologie;
- Assistante de Service Social.

QUI AIDONS-NOUS ?

- Les personnes en situation de handicap neuro-locomoteur,
- Les aidants (familiaux et professionnels).

L'accord du bénéficiaire est indispensable avant toute demande d'intervention.



NOS MISSIONS

Évaluer les besoins en adaptations de la personne dans son environnement.

Aider à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un projet de vie.

Favoriser le lien entre les différents acteurs de l'accompagnement.

Conseiller et informer les acteurs familiaux et professionnels sur les troubles ou difficultés spécifiques et leurs incidences dans le quotidien.



L'INTERVENTION

L'intervention est **ponctuelle** :

Visites au domicile (privé ou institutionnel);

Évaluations fonctionnelles validées en situation écologiques;

Suivi à distance (mail, téléphone, etc.).

L'équipe n'a pas vocation à effectuer des actes de rééducation.

L'équipe se déplace sur **la totalité** du territoire de la Dordogne

